

**Compte rendu de l'Assemblée générale extraordinaire de l'A.F.U.A. de Diefenbach du 12 mai 2012
au Café central de Puttelange aux lacs**

14 heures accueil des membres de l'AFUA, vérification des convocations et des identités, distribution des bulletins de vote

14 heures 30 après comptage, le quorum n'est pas atteint, il manque 13 votes

14 heures 45 il manque 6 votes. Le syndic décide d'envoyer un de ses élus Jean François Blaisius à l'étang de Diefenbach afin de recueillir des procurations et atteindre ainsi le quorum.

Le président David Dausse propose au maire de Puttelange monsieur Claude Decker de prendre la parole.

Monsieur le maire précise qu'il s'exprimera en français, monsieur David Dausse propose de traduire ensuite en langue allemande.

Monsieur le maire rappelle que l'association avait été dissoute illégalement et que durant cette période la mairie a assumé les dépenses qui incombaient à l'afu comme le changement des bornes d'incendie par exemple.

Monsieur Le maire rappelle qu'il a entrepris d'importants travaux d'assainissement au niveau de la commune de Puttelange depuis le début de son mandat. Une station d'épuration a été construite et mise en fonctionnement. Par contre le réseau de Diffenbach reste défectueux et la préfecture lui a envoyé une injonction afin de réaliser ces travaux. La commune sera le maître d'ouvrage des travaux à réaliser car c'est une condition nécessaire pour que l'afu puisse bénéficier des subventions accordées. A la fin du mois de mai les entreprises seront consultées, les travaux démarreront en septembre et dureront environ un an. A l'issu des travaux, si l'assemblée accepte le devis proposé par la mairie, l'afua pourra être dissoute et la zone prendra un statut communal.

La traduction est effectuée en allemand par monsieur David Dausse.

15 heures 45 Monsieur Jean François Blaisius est de retour. Le quorum correspondant à 211 bulletins de vote ayant été atteint la séance peut commencer.

Le président remercie les habitants et les membres du comité qui se sont engagés dans l'association et ont donné une partie de leur temps (Installation d'un boîte aux lettres, conception d'affiches...)

Le Président prend la parole et précise qu'aucun autre thème que ceux à l'ordre du jour ne sera abordé. Le vote portera sur trois propositions

1. celle du maire dont le montant s'élève à 1 200 000 euros,
2. celle de l'AFU expliquée dans une lettre destinée au maire, le montant accepté est de 41 023,86 euros pour les dépenses antérieures de 597 661,06 euros pour les dépenses d'assainissement
3. Ne rien faire

La lettre est distribuée en version allemande et française par les membres du comité aux personnes présentes dans la salle.

Le maire demande la parole qui lui est refusé par le président

16 heures le maire et les adjoints se retirent

Le président propose de passer aux questions en français et en allemand. La traduction est effectuée par la vis-présidente madame Stefanie Haas.

Les questions portent

- 1)- Comment sont réparties les sommes ?
- 2)- Quelle sera l'échéance des paiements ?
- 3)- Quelles sont les sommes déjà disponibles collectées par l'ancien syndic dans le cadre de l'AFUA ?
- 4)- Qui a le droit de disposer de ces sommes ?
- 5) – Quelles sont les garanties par rapport à la dissolution de l'AFUA ?

Monsieur Dausse répond au mieux aux questions posées en fonction de la situation telle qu'elle est connue à ce jour.

16 heures 30 Le vote peut commencer, 16 heures 40 début du dépouillement

Les votes sont dépouillés et comptés par deux membres indépendants (Otto et Ingried Meyer) et recomptés par (Emily Neuberger et Eric Haas) et signés par les 4 participants.

Résultats :

- Première proposition : 5 votes valides
- Deuxième proposition : 181 votes valides
- Troisième proposition : 6 votes valides

Il y a eu 3 bulletins nuls et 16 abstentions

A 17 heures le président annonce les résultats, la séance est close

Puttelange aux lacs le 12 mai 2012